



# Marais de Saint-Gond

Gestion hydraulique  
Pâturage extensif

**Région :** Champagne-Ardenne  
**Départements :** Marne

**Superficie de la zone humide :** 3180 ha, dont environ 1800 ha de milieux tourbeux

**Superficie du site géré :** 60 ha

**Statuts de protection ou liés à des inventaires :** ZNIEFF de type I et ZICO

« Les marais de Saint-Gond »,

SIC incluant la RNR de Reuves (64 ha)

**Propriétaires :** majoritairement privés

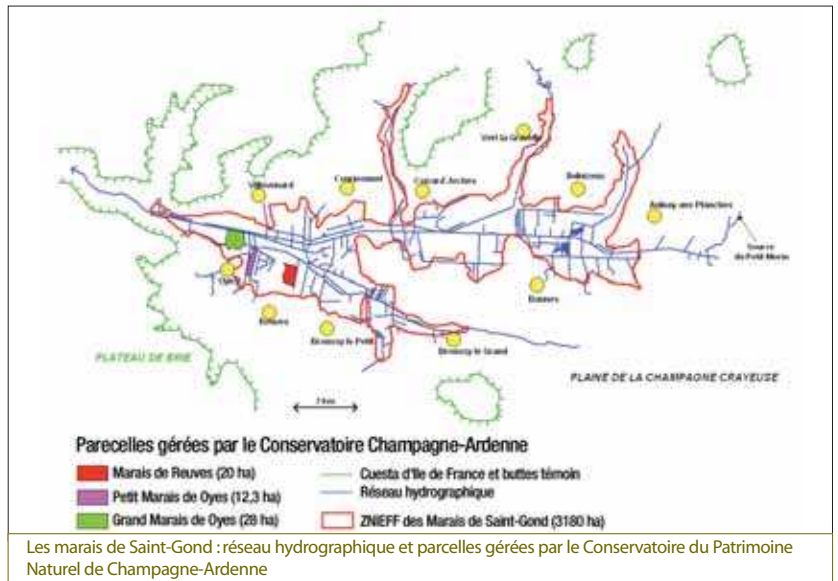
**Gestionnaires :** Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, Association Syndicale Autorisée (Syndicat de marais), Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières, Associations de chasse.

**Groupements végétaux tourbeux**

**ou para-tourbeux :** magnocaricaies

du *Magnocaricion elatae*, *cariçaies*

à *Carex appropinquata*, prairies à molinie, marais à *Cladium mariscus*, boulaie tourbeuse, mégaphorbiaie.



## PRÉSENTATION DU SITE

*Les marais de Saint-Gond représentent la plus vaste tourbière alcaline de Champagne-Ardenne et possèdent une valeur patrimoniale très élevée.*

*Bien qu'ayant subi d'importantes dégradations, des années de sécheresse estivale très marquées, ce marais est l'un des plus remarquables tant par son intérêt écologique que fonctionnel (qualité des eaux, limitation des crues) et social.*

*Les marais de Saint-Gond sont composés d'une mosaïque de milieux variés à forte valeur paysagère : cours d'eau, roselières, boisements naturels, plans d'eau... De nombreux étangs sont présents sur le site ; ils sont issus d'une extraction de tourbe aujourd'hui interrompue (depuis 2003).*



## Formation des marais de Saint-Gond

- Situés dans la vallée du Petit Morin, au pied de la côte tertiaire de l'Ile-de-France, limite entre la Brie et la Champagne crayeuse ;
- Reposent sur un substrat crayeux de 80 mètres d'épaisseur ;
- Issus de la stagnation de l'eau dans cette dépression, s'expliquant par la présence d'une couche imperméable argileuse qui recouvre la craie sous-jacente, et de la capacité d'évacuation des eaux insuffisante du Petit Morin.

## Fonctionnement hydrologique

- L'alimentation hydrique des marais de Saint-Gond a plusieurs origines :
- Précipitations atmosphériques ;
  - Ecoulements de surface (affluents de rive droite et eau de ruissellement) ;
  - Localement, apports d'eau saisonniers de l'aquifère crayeux (nappe libre) et des formations superficielles (nappe captive), qui représentent la majeure partie de l'eau disponible en surface ;
  - Apports hydriques depuis les bassins versants voisins par l'intermédiaire de

nombreuses émergences de nappe, se mêlant aux eaux contenues dans les formations superficielles.

## Maîtrise foncière ou d'usage et protection réglementaire

Les parcelles du marais sont principalement constituées des propriétés privées. Le CPNCA a acquis progressivement la gestion de 60 ha. La commune de Reuves a fait classer en Réserve Naturelle Volontaire (aujourd'hui RNR) 64 ha de marais, comprenant 20 ha gérés par le Conservatoire.



Bruant des roseaux, espèce protégée

D. Zabinsky, 2004



Le cours du Petit Morin a été profondément modifié

P. Detchewerry, 2006

## MENACES ET ENJEUX DE PRÉSERVATION

### Drainage et modification du réseau hydrographique

Les marais de Saint-Gond ont depuis très longtemps fait l'objet de vastes opérations de drainage. Les premiers travaux d'envergure furent entrepris au XVII<sup>ème</sup> siècle puis se poursuivirent et s'intensifièrent au XIX<sup>ème</sup> siècle avec la création du Syndicat d'assèchement des Marais de Saint-Gond. Le réseau hydrographique naturel composé du Petit Morin et de ses quelques affluents a été profondément rectifié, recreusé et ensuite régulièrement curé. Il a de plus été complété par un nombre important de fossés artificiels qui recueillent et évacuent les eaux collectées par les drains.

La transformation des parcelles en pâture puis en culture a entraîné une diminution de 33% de la surface des marais entre 1947 et 1996.

### Enjeu de gestion du niveau d'eau

L'Association Syndicale Autorisée (ASA) des Marais de Saint-Gond est en charge de la gestion des ouvrages hydrauliques qui se répartissent principalement sur le Petit Morin.

Autrefois, les dates d'ouverture et fermeture des vannes étaient en faveur des activités agricoles (ouvertes en hiver, fermées en été) pour permettre la mise en culture des terres gagnées dans les années 50.

Les années très sèches et le fort battement de la nappe ont incité les acteurs locaux à modifier leurs habitudes (ouverture de la vanne plus tardive dans l'hiver). Bien que le marais ne fasse plus l'objet de nouveaux projets de drainage, celui-ci est particulièrement concerné par une période d'assèchement estival prolongée. Aussi, la gestion du niveau d'eau est-elle la problématique la plus importante pour la préservation des marais de Saint-Gond. Toute la difficulté est de définir un niveau d'eau assez élevé qui puisse permettre la bonne conservation du marais mais qui, en parallèle, n'affecte pas les parcelles agricoles adjacentes en période de travail des sols. Jusqu'à présent, la question de la gestion de l'eau a cristallisé les débats sans qu'un consensus puisse être trouvé

Retenu en 1998 parmi les 38 sites « pilotes » Natura 2000 en France, les marais de Saint-Gond ne possèdent toujours pas de DOCOB validé par le comité de pilotage. De ce fait, aucun contrat Natura 2000 n'a été encore signé à ce jour.

## USAGES ET FONCTIONS

### Valeur biologique et écologique

Les marais de Saint-Gond présentent une mosaïque d'habitats très diversifiée et riche, expliquée par une hétérogénéité géologique qui offre un gradient d'humidité très large. En effet, la grève sous-jacente (formation d'altération de la craie) vient affleurer par endroits (1 à 3 m au-dessus du niveau topographique), définissant des enclaves sèches au cœur des marais (appelées « sécherons »).

Concernant l'avifaune, les marais de Saint-Gond représentaient autrefois un site d'importance historique pour l'avifaune de France, et hébergeaient des milliers de couples d'espèces très rares. Depuis le début des travaux d'assèchement et encore aujourd'hui, les espèces liées aux milieux palustres disparaissent ou accusent une diminution. Le site garde néan-

moins aujourd'hui un intérêt avifaunistique d'importance (131 espèces protégées, 18 inscrites sur la liste rouge des oiseaux menacés de Champagne-Ardenne, 2 menacées de disparition à l'échelle nationale).

A noter que les milieux sont très favorables aux amphibiens (importantes populations de rainette arboricole (*Hyla arborea*), présence du triton crêté (*Triturus cristatus*)) et abritent une entomofaune riche (odonates en particulier).

### Valeur économique

➤ Autrefois source économique primordiale pour la population locale (pâturage, fauche, extraction de tourbe) ;

➤ Aujourd'hui, valeur économique très limitée (élevage minoritaire) ;

➤ Vocation piscicole et/ou cynégétique pour les étangs issus des fosses de tourbage ; activité de chasse la plus représentée dans le marais (grand gibier et faisan surtout) ;

➤ Pâturage aujourd'hui à nouveau développé par le CPNCA (valeur économique agricole potentielle importante pour la filière d'élevage).

### Dynamique naturelle de boisement

La dynamique d'envahissement par les ligneux est la deuxième grande problématique des marais de Saint-Gond. Le pouvoir colonisateur des saules, déjà très fort, est accentué par la période d'assèchement estival de plus en plus marquée.

L'écobuage, largement pratiqué autrefois, est encore mis en œuvre par certains propriétaires privés tous les 2 ou 3 ans mais de manière « non officielle » sans respecter l'arrêté préfectoral fixant les conditions de sa réalisation.

Face au manque d'éléments scientifiques sur les véritables impacts de l'écobuage, le CPNCA ne souhaite pas retenir dans le cadre du document d'objectifs l'écobuage comme mode d'entretien principal. En revanche, ce mode de gestion pourrait être expérimenté sur quelques secteurs « pilotes » en vue de suivre les effets sur le milieu.

### Autres menaces

- **Perturbation** de la qualité de l'eau du marais par les pesticides ou intrants chimiques issus des activités agricoles et du vignoble du Champagne situé à proximité du marais ;

- **Sédimentation et comblement** des cours d'eau par des eaux chargées en matières en suspension (favorisées par les grandes surfaces agricoles).

- **Collaboration avec les agriculteurs**

Depuis 1997, le CPNCA met à disposition environ 45 hectares de marais à 3 agriculteurs qui font pâturer leur troupeau de vaches de race Prime Holstein ou Charolaise, en contrepartie du respect d'un cahier des charges précis. Ce choix permet aujourd'hui de sensibiliser les acteurs locaux au pâturage en zone humide, aujourd'hui largement déconsidéré par les agriculteurs.

- **Pâturage en régie**

Le CPNCA a acquis en 1998 un troupeau de Highland Cattle (un taureau et trois vaches). Le Petit marais de Oyes (~ 10 ha) a ainsi été pâturé de 1998 à 2004. Cependant, l'envahissement des ligneux n'a pu être que partiellement limité par la pression du pâturage, la parcelle était déjà largement envahie par les saules et affectée par un fort assèchement par les fossés adjacents.



La gestion des niveaux d'eau constitue l'enjeu principal de la préservation des marais



Highland Cattle - Vaches charolaises en pâture sur la commune d'Oyes

### Gestion de la végétation ligneuse

- **Débroussaillage manuel de saules : une opération insuffisante**

Les résultats de cette méthode restent très médiocres étant donné le fort pouvoir de rejet du saule (nouvelles opérations de débroussaillage nécessaires). De plus, les surfaces débroussaillées sont généralement restreintes et ne permettent donc pas une mise en œuvre généralisée à l'échelle de grands secteurs comme les marais de St-Gond.

- **Arrachage d'une saulaie à la pelle-marais : des résultats probants**

Les résultats sont très convaincants : suite à la remise en lumière du secteur débroussaillé, les cortèges floristiques typiques se sont immédiatement développés. L'arrachage, réalisé en hiver, permet de

limiter remarquablement les repousses de saules et induit une diversification du milieu par la création de micro-dépressions.

- **Devenir des rémanents : un problème récurrent**

Face aux énormes volumes extraits, il reste difficile d'envisager un brûlage sur tôle de la totalité des rémanents. Une exportation est souvent rendue impossible (risque d'enlèvement, inaccessibilité). Parfois, à défaut de brûler sur tôle, les rémanents sont simplement mis en tas sur les secteurs les moins intéressants écologiquement. Le Conservatoire essaie de jouer la carte de la filière bois-énergie en faisant broyer les rémanents. Cependant, cette filière n'en est qu'à ses débuts en Champagne-Ardenne et les volumes obtenus après broyage restent assez faibles dans le cas de jeunes saules.



Chantier d'arrachage sur le Petit Marais en 2006



Roselière dégradée et piétinée par le passage des animaux

## INVENTAIRES ET SUIVI

### Suivi des effets d'un décapage superficiel

Lors d'une opération de restauration d'un secteur partiellement embroussaillé par les saules à la pelle mécanique sur un secteur très humide, les chenilles de la pelle mécanique ont fortement remué le sol et remis à jour de la tourbe à nu sur une grande surface. Le suivi mis en place permet de constater qu'en quelques années seulement, les cortèges floristiques dégradés ont évolué vers la magnocariçaie à *Carex appropinquata*, formation typique des marais de Saint-Gond et aujourd'hui très rare en Champagne-Ardenne.

### Suivi des effets du pâturage sur la végétation et l'avifaune paludicole

#### • Suivi des effets du pâturage sur la végétation

Des placettes permanentes pâturées ou en exclos ont été installées afin de suivre précisément l'évolution du cortège floristique. Il en ressort les principaux éléments suivants.

➤ Nécessité d'aller au-delà de 0,5 UGB/ha sur certains secteurs (hétérogénéité de pression de pâturage) ;

➤ Présence de secteurs de zones humides délaissés par les animaux en raison de zones plus appétentes à proximité (séchérons à végétation prairiale) ;

## NOUS AVONS NOTÉ

- La multiplicité des acteurs locaux directement ou indirectement concernés et la multiplicité des démarches (Natura 2000, SAGE, contrat territorial...), qui rend difficile l'émergence d'une politique cohérente et globale à l'échelle d'un si vaste territoire
- L'enjeu majeur de la gestion de l'eau, nécessitant une sensibilisation des acteurs locaux
- La problématique de l'élimination des saules sur de grandes superficies
- Un suivi des effets du pâturage sur les cortèges floristiques et sur l'avifaune, qui a démontré la nécessité de réajuster les modalités du pâturage et des problèmes liés à la protection de certains oiseaux

➤ Nécessité de diviser les parcs existants en enclos plus petits pour obtenir des pressions de pâturage suffisantes.

#### • Suivi des effets du pâturage sur l'avifaune paludicole (méthode IPA)

Le suivi met en évidence la forte présence d'espèces forestières ou très ubiquistes au détriment des espèces typiques de marais. Il montre également la difficulté sur certains parcs de concilier un pâturage extensif avec le maintien de l'avifaune paludicole (bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), locustelle lusciniôide (*Locustella luscinioides*), gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) ainsi que des autres espèces patrimoniales (busard des

roseaux *Circus aeruginosus*, bécassine des marais *Gallinago gallinago*...) en raison du piétinement des nichées par les animaux.

## CONTACT

Pierre DETCHEVERRY  
Chargé de mission département de la Marne,  
Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne  
Hôtel de Communauté  
Avenue Général Marguerite  
51200 Epernay  
Tel : 03 26 56 35 11  
Mail : cpnca.51@orange.fr

## BIBLIOGRAPHIE

DETCHEVERRY P., ZABINSKI D., 2005 – Suivi scientifique sur cinq ans des effets du pâturage, état des lieux. Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 61 p + annexes.

MOULINAT J., 2002 – Plan de gestion 2003-2007 du Grand Marais et Petit Marais de Oyes. Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

MOULINAT J., 2002 – Suivi scientifique d'une opération de décapage superficiel de la tourbière sur le Grand Marais de Oyes, Bilan 1997-2002. Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 10 p + annexes.

SALAUN F., 2000 – La genèse et le fonctionnement actuel des marais de Saint-Gond, Introduction à l'Hydrologie et à l'Hydrogéologie. Mémoire de DEA, Université des Sciences et Technologies de Lille I, 116 p + annexes.

GEOGRAM, 1996 – Etude des tourbières alcalines de Champagne-Ardenne, Impact de l'exploitation de la tourbe sur la diversité biologique et la restauration des tourbières. Rapport d'étude. DRIRE & DIREN Champagne-Ardenne, 96 p.



Les grands volumes de rémanents rendent l'exportation difficile



Physionomie de la roselière 6 mois après décapage - Oyes